

ZKB Certificat Tracker Dynamique Zurich Economy Quintessence

22.09.2022 - Open End | No de valeur 113 975 721

Résumé

Ce Résumé doit être compris comme une introduction aux présentes Conditions Définitives. Toute décision d'investissement relative aux produits doit être fondée sur les indications contenues dans le prospectus de base et dans les présentes Conditions Définitives dans leur ensemble et non sur le Résumé. En particulier, chaque investisseur doit tenir compte des facteurs de risque contenus dans les présentes Conditions Définitives et dans le prospectus de base.

L'Emetteur ne peut être tenu responsable du contenu de ce Résumé que si celui-ci est trompeur, inexact ou contradictoire lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties des Conditions Définitives et du prospectus de base.

Indications sur les valeurs mobilières
Type de produit: ZKB Certificat Tracker Dynamique SSPA Catégorie: Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map) ISIN: CH1139757210 Emetteur: Zürcher Kantonalbank Sous-jacent: Zurich Economy Quintessence Fixing initial: 16 septembre 2022 Date valeur: 22 septembre 2022 Fixing final: --- (Open End) Date de remboursement: --- (Open End) Type de règlement: en espèces
Indications sur l'offre et l'admission à la négociation
Lieu de l'offre: Suisse Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce: CHF 20'000'000.00/CHF 100.00/1 produit structuré ou un multiple de celui-ci Prix d'émission: CHF 100.00 Informations sur la cotation: Le produit ne sera pas coté sur une bourse.

Conditions Définitives

1. Description du produit

Catégorie de produits/Désignation

Produit de participation/Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map de la Swiss Structured Products Association)

Rappel réglementaire

Ce produit ne constitue pas un placement collectif de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est pas soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation de la FINMA ni à sa surveillance. Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'Emetteur.

Profil d'investissement

Le Sous-jacent de ce produit structuré est géré de manière **dynamique** et **discrétionnaire** pendant sa durée de vie.

L'Investment Manager sélectionne soigneusement des actions cotées en bourse d'entreprises actives à Zurich. Ce Certificat permet d'investir dans des entreprises sélectionnées parmi les plus grands employeurs du Canton de Zurich et qui jouent un rôle phare dans leur secteur d'activité. Le produit est libellé en CHF et est composé d'actions ainsi que d'une poche cash.

Des informations complémentaires sur la stratégie de placement – pour autant qu'elles soient disponibles – peuvent être obtenues gratuitement auprès de Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ainsi qu'à l'adresse e-mail documentation@zkb.ch.

Univers de placement	L'univers de placement se compose d'actions. L'Investment Manager peut également décider de procéder à une allocation en liquidités. Les Composants du Sous-jacent sont principalement cotés sur une bourse accréditée (World Federation of Exchanges ou FESE (Federation of European Securities Exchanges)). La composition actuelle du Sous-jacent peut être consultée publiquement sur www.zkb.ch/strukturierteprodukte .
Rebalancing	L'Investment Manager rééquilibre la composition du portefeuille sur la base de son évaluation qualifiée du marché et peut effectuer jusqu'à 12 Rebalancings par année. Lors de la sélection des Composants du Sous-jacent, l'Investment Manager s'assure d'une liquidité et d'une négociabilité suffisantes. Le rééquilibrage est effectué aux prix nets des Composants du Sous-jacent en tenant compte de l'intérêt de l'investisseur (moyenne des prix nets des Composants du Sous-jacent converti dans la monnaie du Panier par l'Emetteur). La période de rééquilibrage peut être prolongée par l'Emetteur si la liquidité du marché est limitée.
Emetteur	Zürcher Kantonalbank, Zurich
Rating de l'Emetteur	Standard & Poor's AAA, Moody's Aaa, Fitch AAA
Lead Manager, Agent payeur, d'exercice et de calcul	Zürcher Kantonalbank, Zurich
Investment Manager	<p>Banque Cantonale de Genève, Genève</p> <p>En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que selon la loi fédérale sur les établissements (LEFin; RS 954.1), la Banque Cantonale de Genève est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, https://www.finma.ch.</p> <p>L'Investment Manager peut agir non seulement en tant que distributeur du produit structuré et/ou Investment Manager en relation avec le Sous-jacent, mais aussi en tant que gérant de fortune ou conseiller financier en relation avec les investisseurs dans les produits structurés. Cela peut conduire à des conflits potentiels entre les intérêts des investisseurs et ceux de l'Investment Manager. L'Investment Manager a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter un tel conflit d'intérêts potentiel ou, si cela n'est pas raisonnablement possible, il divulguera ce conflit d'intérêts aux investisseurs concernés.</p>
Numéro de valeur/ISIN	113 975 721 (non coté)/CH1139757210
Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce	CHF 20'000'000.00/CHF 100.00/1 produit structuré ou un multiple de celui-ci
Nombre de produits structurés	Jusqu'à 200'000, avec possibilité d'augmentation
Prix d'émission	CHF 100.00 /100.10% de la Valeur du Panier au Fixing initial
Monnaie	CHF

Sous-jacent au Fixing initial

Composants	ISIN / Bloomberg	Place de Bourse	*Monnaie / Niveau de Fixing initial	Pondéra tion en %	Nbre de titres/Mo nant
ABB Ltd	CH0012221716/ ABBN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 26.60909	5.50	0.206490
AXA SA	FR0000120628/ CS FP	Euronext Paris	EUR 25.15297	7.00	0.289018
Alphabet Inc	US02079K3059/ GOOGL UW	NASDAQ	USD 102.21533	5.50	0.055791
Barry Callebaut AG	CH0009002962/ BARN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 1932.3850	4.00	0.002068
Cembra Money Bank AG	CH0225173167/ CMBN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 67.65525	4.00	0.059064
DKSH Holding SA	CH0126673539/ DKSH SE	SIX Swiss Exchange	CHF 70.74121	4.00	0.056488
Flughafen Zuerich AG	CH0319416936/ FHZN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 157.77866	3.00	0.018995
HP Inc	US40434L1052/ HPQ UN	New York Stock Exchange	USD 26.79402	4.00	0.154790
Huber + Suhner AG	CH0030380734/ HUBN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 78.36105	4.00	0.050995
Julius Baer Gruppe AG	CH0102484968/ BAER SE	SIX Swiss Exchange	CHF 48.02120	4.00	0.083213
Siemens AG	DE0007236101/ SIE GY	Xetra	EUR 100.54158	4.00	0.041317
SIKA AG	CH0418792922/ SIKA SE	SIX Swiss Exchange	CHF 202.85372	4.00	0.019699
Sonova Holding AG	CH0012549785/ SOON SE	SIX Swiss Exchange	CHF 231.61134	5.50	0.023723
Stadler Rail AG	CH0002178181/ SRAIL SE	SIX Swiss Exchange	CHF 29.92599	5.50	0.183603
Cash CHF	CH0002748082/ CHF	other	CHF 1.00000	2.00	1.998000
Swiss Life Holding AG	CH0014852781/ SLHN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 513.04054	4.00	0.007789
Swiss Re Ltd	CH0126881561/ SREN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 82.36385	5.50	0.066710
Siemens Energy AG	DE000ENER6Y0/ ENR GY	Xetra	EUR 12.83012	3.00	0.242833
Tecan Group SA	CH0012100191/ TECN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 341.61463	4.00	0.011697
UBS Group SA	CH0244767585/ UBSG SE	SIX Swiss Exchange	CHF 16.08301	5.50	0.341634
Zimmer Biomet Holdings Inc	US98956P1021/ ZBH UN	New York Stock Exchange	USD 115.02725	5.00	0.045070
Zurich Insurance Group AG	CH0011075394/ ZURN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 428.22942	7.00	0.016330

* Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont, si applicable, compris dans le niveau de Fixing initial de chaque composant et sont donc pris en charge par les porteurs du produit structuré. Ceci est surtout lié, quoique non exclusivement, à l'exercice des droits associés avec les produits structurés et/ou un Rebalancing du produit.

Valeur du Panier

CHF 99.90 au Fixing initial

Ratio

1 ZKB Certificat Tracker Dynamique correspond à 1 Sous-jacent

Distributions

L'investisseur recevra un paiement de compensation pour les rendements échus par les Composants du Sous-jacent durant la vie du produit. Le paiement de compensation s'effectuera pour la période écoulée et aura lieu annuellement le 15 juin, pour la première fois le 15 juin 2023, (modified following business day convention). La somme de ce paiement de compensation correspond à 100.00% de la somme des dividendes nets perçus par l'Emetteur durant la période en question.

Fixing initial

16 septembre 2022

L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing initial, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent.

Date valeur

22 septembre 2022

Droit de reprise de l'Emetteur	L'Emetteur se réserve le droit de reprendre les produits structurés en circulation lors de tout jour ouvrable bancaire (Date de fixation). A la Date de fixation le Montant du remboursement est déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. L'annonce et donc la déclaration d'intention d'exercer le droit de reprendre sera faite avec un préavis de 366 jours calendaires (calculé comme le nombre de jours calendaires entre le jour où la déclaration d'intention est faite et la Date de fixation) sur le site de la Zürcher Kantonalbank sans devoir fournir de motif. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la Date de fixation (Date de remboursement).
Droit de retour de l'investisseur	En plus de la possibilité de vendre les produits structurés sur le marché secondaire, l'investisseur a le droit de retourner le produit n'importe quel jour ouvrable bancaire (Date de fixation). A la Date de fixation, le Montant du remboursement sera déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. La déclaration d'intention d'exercer le droit de retour doit parvenir à la Zürcher Kantonalbank au plus tard 366 jours calendaires avant la Date de fixation (calculés comme le nombre de jours calendaires entre la date de réception de la déclaration d'intention par la Zürcher Kantonalbank et la Date de fixation) et doit être adressée au destinataire suivant: par courrier postal à Zürcher Kantonalbank, Vente produits structurés, IHHV, Case postale, 8010 Zurich ou par email à derivate@zkb.ch . Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la Date de fixation (Date de remboursement). Si l'investisseur a déposé ces produits structurés dans une autre banque, l'investisseur doit instruire sa banque dépositaire de la dénonciation.
Cours au Fixing initial	16 septembre 2022, prix net soigné obtenu par l'Emetteur pour les Composants du Sous-jacent. Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont compris dans le niveau de Fixing initial de chaque Composant si applicable.
Modalités de remboursement	Pour chaque certificat, l'investisseur recevra à la Date de remboursement une somme en espèces correspondant à 100% de la valeur du Sous-jacent définie à la date de fixation pertinente conformément à formule ci-dessous: $Ratio * \left(\sum_{i=1}^N S_{i,T} * W_{i,T} * FX_{i,T} \right) - \text{Frais}$ où Ratio = 1 $S_{i,T}$ = Valeur du Composant i du Sous-jacent à la date de fixation pertinente $W_{i,T}$ = Pondération du Composant i du Sous-jacent (nombre d'actions) à la date de fixation pertinente Frais = Frais annuels $FX_{i,T}$ = Taux de change du Composant du Sous-jacent i (par CHF) à la date de fixation pertinente T = Date de fixation pertinente D'éventuelles positions en liquidités dans le produit structuré peuvent être rémunérées négativement (taux de référence de jour le jour de la monnaie concernée). Ceci affecterait défavorablement la valeur du produit structuré. Au cas où un ou plusieurs Composants du Sous-jacent devaient connaître des corporate actions durant la vie du produit, ces dernières seraient prises en considération par l'ajustement de la pondération du Composant du Sous-jacent en question.
Cotation/Marché secondaire	Le produit ne sera pas coté à une Bourse. L'Emetteur offre un marché secondaire avec un écart achat/vente maximal de 1.00% dans des conditions normales de marché.
Frais annuels	1.00% p.a. Les Frais annuels sont débités pro rata temporis de la valeur du produit structuré et sont inclus dans le prix de négoce. La commission annuelle est répartie entre l'Emetteur, qui prélève 0.40% p.a., et l'Investment Manager, qui prélève 0.60% p.a., en tant que rétribution de leurs activités respectives.
Chambre de Compensation	SIX SIS SA/Euroclear/Clearstream
Frais de distribution	La vente du présent produit structuré n'est pas rétribuée sous forme de rabais sur le Prix d'émission, d'indemnisation d'une part du Prix d'émission, ou de frais non récurrents et/ou récurrents à un ou plusieurs partenaires de distribution.

Vente: 044 293 66 65

SIX Telekurs: .zkb
Internet: www.zkb.ch/finanzinformationen

Reuters: ZKBSTRUCT
Bloomberg: ZKBY <go>

Caractéristiques essentielles du produit

L'achat d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique équivaut en valeur à l'achat du Sous-jacent, déduction faite des frais. Au travers d'une transaction simple et avantageuse, l'investisseur participe en plein à l'évolution du Sous-jacent. Les paiements de dividendes des Composants du Sous-jacent sont octroyés à l'investisseur par le biais de paiements de compensation périodiques. Le montant du remboursement se base sur la valeur pondérée des Composants du Sous-jacent contenus dans le panier à la date de fixation.

Aspects fiscaux

L'Emetteur produit pour le 31 Octobre de chaque année un rapport à l'attention de l'Administration fédérale des contributions AFC. Celui-ci divise l'évolution de la valeur du produit par rapport à l'année précédente entre sa composante revenu et sa composante gain en capital. Pour l'investisseur privé avec domicile fiscal en Suisse, la composante revenu est soumise à l'impôt sur le revenu à la date du rapport alors que les gains en capitaux ne sont pas taxés. Aucun impôt anticipé n'est prélevé. Ce produit n'est pas soumis au droit de timbre fédéral sur le marché secondaire. Ce produit peut être soumis à d'autres retenues à la source ou taxes, comme celles liées à FATCA, Sect. 871(m) U.S. Tax Code ou d'autres impôts étrangers sur les transactions financières. Tous les paiements dus par ce produit s'effectuent net desdits impôts ou taxes. Les informations ci-dessus relatives à l'imposition représentent un résumé de la manière dont l'Emetteur considère l'imposition de ces produits structurés à la date de l'émission, eu égard au droit actuellement en vigueur et à la pratique de l'Administration fédérale des contributions en Suisse. La législation fiscale et la pratique peuvent évoluer. L'Emetteur décline toute responsabilité pour les informations ci-dessus. Ces remarques d'ordre général ne sauraient remplacer le conseil fiscal de l'investisseur.

Documentation

Ce document est une traduction française non contraignante des Conditions Définitives (Endgültige Bedingungen) publiées en allemand. Il constitue les Conditions Définitives conformément à l'art. 45 de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et un prospectus simplifié conformément à l'art. 5, al. 2, de la LPCC dans la version du 1er mars 2013. La traduction en langue française n'est fournie que pour des raisons de commodité. La version allemande contraignante de ces Conditions Définitives, associées au Prospectus de base applicable de l'Emetteur pour l'émission de produits structurés approuvé par SIX Exchange Regulation SA (ensemble avec les éventuels suppléments, le "Prospectus de base"), constituent la documentation produit de la présente émission. Si ce produit structuré a été offert pour la première fois avant la date du Prospectus de base applicable, les autres conditions juridiquement contraignants du produit (les "Conditions pertinentes") sont dérivées du Prospectus de base ou du programme d'émission en vigueur au moment de la première offre. Les informations sur les Conditions pertinentes sont incorporées par référence du Prospectus de base ou du programme d'émission respectif dans le Prospectus de base applicable en vigueur au moment de l'émission. Les termes utilisés dans les présentes Conditions Définitives auront la signification définie dans le Prospectus de base ou les Conditions pertinentes, sauf indication contraire dans les présentes Conditions Définitives. En cas de contradiction entre les informations ou dispositions des présentes Conditions Définitives et celles du Prospectus de base ou des Conditions pertinentes, les informations et dispositions des présentes Conditions Définitives prévaudront. Les produits sont placés sous forme de droits-valeur et comptabilisées en tant que titres intermédiés auprès de la SIX SIS SA. L'émission de sécurités ou de documents probatoires est exclue. **Les présentes Conditions Définitives ainsi que le Prospectus de base sont disponibles sans frais auprès de la Zürcher Kantonalbank, département VRIE, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, ainsi qu'à l'adresse documentation@zkb.ch. Ils sont en outre disponibles sur le site <https://www.zkb.ch/finanzinformationen>.**

Description du Sous-jacent

Le cours historique du/des Sous-jacent(s) peut être publiquement consulté sur le site www.bloomberg.com. En outre, les rapports annuels du/des entreprise(s) sont publiés sur les sites web respectifs. La transmissibilité des Sous-jacents/des Composantes des Sous-jacents est réglementée dans leur statuts.

Communications

Toutes les communications de l'Emetteur concernant le présent produit structuré, notamment les communications relatives à l'adaptation des conditions sont dûment publiées via l'adresse Internet <https://www.zkb.ch/finanzinformationen> pour le produit structuré correspondant. La fonction de recherche des valeurs permet d'accéder directement au produit structuré souhaité.

Droit applicable/For juridique

Droit suisse/Zurich

2. Perspectives de Gain et de Perte après un an

Perspectives de gains et de pertes après un an

ZKB Certificat Tracker Dynamique

Sous-jacent		Remboursement	
Valeur	Pourcent	ZKB Certificat Tracker Dynamique	Performance %
CHF 39.96	-60.00%	CHF 39.56	-60.44%
CHF 59.94	-40.00%	CHF 59.34	-40.66%
CHF 79.92	-20.00%	CHF 79.12	-20.88%
CHF 100.00	+0.10%	CHF 99.00	-1.00%
CHF 119.88	+20.00%	CHF 118.68	18.68%
CHF 139.86	+40.00%	CHF 138.46	38.46%
CHF 159.84	+60.00%	CHF 158.24	58.24%

Source: Zürcher Kantonalbank

La performance d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique est identique à la performance du Sous-jacent déduction faite des frais. C.-à-d. que l'investisseur peut subir une perte partielle ou totale.

Le tableau ci-dessus s'applique après un an et ne peut servir d'indication de prix de l'Emetteur pendant la durée de vie du Produit structuré en question. Pendant la durée de vie du produit structuré, des facteurs de risque supplémentaires, susceptibles d'influer sensiblement sur la valeur du produit structuré peuvent apparaître. Le prix offert sur le marché secondaire peut ainsi s'écarter fortement du tableau ci-dessus.

3. Risques importants pour les Investisseurs

Risque d'Emetteur

Les engagements résultant de ce produit structuré représentent des engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur et ont le même rang que tous les autres engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur. La stabilité de la valeur du produit structuré ne dépend pas uniquement de l'évolution du Sous-jacent et d'autres évolutions sur les marchés financiers, mais également de la solvabilité de l'Emetteur. Or celle-ci peut évoluer pendant la durée de ce produit structuré.

Risques de produit spécifiques

Les produits structurés sont des instruments de placement complexes comportant des risques élevés et qui ne sont donc destinés qu'à des investisseurs expérimentés qui comprennent les risques correspondants et sont en mesure de les assumer.

Ces produits structurés sont des produits de placement, dont l'évolution suit celle du Sous-jacent. Les caractéristiques de risque du produit correspondent à celles du Sous-jacent. En fonction des circonstances, ce produit peut se traiter largement au-dessous de son cours à l'émission.

Le certificat est libellé en CHF. L'investisseur supporte tous les risques de change liés au produit structuré entre la monnaie du produit, la monnaie des Composants du Sous-jacent et sa monnaie de référence.

4. Autres dispositions

Ajustements

S'il se produit un événement exceptionnel décrit dans le prospectus de base concernant les Sous-jacents/un Composant du Sous-jacent ou s'il se produit n'importe quel autre événement extraordinaire exceptionnel en raison duquel il est extrêmement compliqué voire impossible pour l'Emetteur de satisfaire aux obligations résultant du présent produit ou de définir la valeur des produits, celui-ci est libre de prendre les mesures appropriées et doit, si nécessaire, adapter les conditions des produits de telle sorte que la valeur économique de ceux-ci après la survenance de l'événement corresponde autant que possible à la valeur économique des produits avant l'événement. Les règles d'ajustement spécifiques pour les différents types d'actifs sous-jacents dans le prospectus de base prévalent sur cette disposition. Si l'Emetteur estime qu'une adaptation en bonne et due forme est impossible, pour quelque raison que ce soit, l'Emetteur est autorisé à rembourser prématurément les produits.

Perturbations du marché

Les dispositions du prospectus de base s'appliquent.

Remboursement anticipé en cas de changement légal

L'Emetteur se réserve à tout moment un droit de remboursement anticipé pour raisons fiscales (p.ex. si, en raison de modifications légales, l'Emetteur est tenu au versement de montants additionnels résultant dans des retenues ou des déductions d'impôts, taxes ou frais de quelque type actuels ou futurs) ainsi que pour des raisons de restrictions en rapport avec son activité en tant qu'Emetteur par de nouvelles lois ou mesures administratives (p.ex. en cas d'interdiction d'émission de produits structurés par les organes de surveillances).

Remplacement du Sous-jacent	Durant la vie du produit structuré, il est possible que l'agent de calcul modifie ou remplace le Sous-jacent. Dans le cas d'un tel changement ou modification, il ne peut être exclu que la valeur du produit structuré soit impactée de manière négative. De même manière, dans le cas d'un produit structuré sur indice, il ne peut être exclu que les modifications de la composition de l'indice, résultant de modifications ou de remplacement des Composants individuels de l'indice (p.ex. suite à l'addition ou au retrait d'un titre individuel), puissent influencer de manière négative le niveau de l'indice et en conséquence, la valeur du produit structuré.
Surveillance prudentielle	En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que selon la loi fédérale sur les établissements (LEFin; RS 954.1), la Zürcher Kantonalbank est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, https://www.finma.ch .
Enregistrement des conversations téléphoniques	Les investisseurs sont informés que les conversations téléphoniques avec les unités de négoce et de vente de la Zürcher Kantonalbank sont enregistrées. Les investisseurs qui s'entretiennent au téléphone avec lesdites unités consentent tacitement à l'enregistrement.
Plus d'informations	Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation à acheter des instruments financiers et ne peut remplacer le jugement de l'investisseur individuel. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, mais uniquement une description de produit. Une décision d'investissement devrait en tout état de cause être prise sur la base des présentes Conditions Définitives et du prospectus de base. En particulier, avant de conclure une transaction, l'investisseur doit, si nécessaire avec l'aide d'un conseiller, examiner les conditions d'investissement dans le produit au regard de la compatibilité avec sa situation personnelle, ses conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Seul un investisseur qui est conscient des risques de l'opération et qui a la capacité financière de supporter les pertes éventuelles devrait conclure de telles opérations.
Modifications importantes	L'Emetteur n'a pas connu de modifications importantes de la fortune, de la situation financière et des résultats depuis la clôture du dernier exercice ou depuis la date de référence des comptes intermédiaires.
Responsabilité pour les Conditions Définitives	Zürcher Kantonalbank, Zurich, assume la responsabilité du contenu des présentes Conditions Définitives et déclare qu'à sa connaissance les indications contenues dans les présentes Conditions Définitives sont exactes et qu'aucun fait important n'a été omis.

Zurich, le 8 juillet 2022, dernière mise à jour le 19 septembre 2022